

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 14 JUILLET 2010

Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue par le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion le 14 juillet 2010 à 18 h 30, au lieu ordinaire, conformément à la *Loi sur les cités et villes*.

Présences :

Les conseillers MM. Claude Beaudoin, François Séguin, Robert A. Laurence, Denis Vincent, Gabriel Parent et Paul Dumoulin formant le quorum du Conseil sous la présidence du maire M. Guy Pilon.

Absences motivées : La conseillère M^{me} Guylène Duplessis,
Le conseiller M. Rénauld Gabriele.

Sont aussi présents :

La directrice générale M^{me} Manon Bernard,
Le greffier M. Jean St-Antoine agissant à titre de secrétaire de la séance.

10-07-641 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Denis Vincent
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Robert A. Laurence
ET RÉSOLU unanimement

QUE l'ordre du jour de la séance extraordinaire du Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion du 14 juillet 2010 soit et il est, par les présentes, adopté comme suit :

Minute de réflexion
Présences

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Centre multidisciplinaire / Aide financière / Honoraires d'architecte
3. Période de questions
4. Levée de la séance

« ADOPTÉE »

10-07-642 CENTRE MULTIDISCIPLINAIRE / AIDE FINANCIÈRE / HONORAIRES D'ARCHITECTE

CONSIDÉRANT l'état d'avancement des plans d'architecture du futur Centre multidisciplinaire;

CONSIDÉRANT que le Centre multidisciplinaire de la Cité-des-Jeunes (le Centre) n'a pas encore reçu la subvention prévue;

CONSIDÉRANT la demande du Centre pour une aide financière afin de l'aider à acquitter une partie des honoraires de ses architectes;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'accorder cette aide;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin
ET RÉSOLU unanimement

QUE la Ville accorde au Centre une aide financière de cent vingt-six mille quatre cents dollars (126 400 \$);

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-701-20-970;

QU'à cette fin, sont autorisés les transferts de crédits suivants :

DE : 01-111-00-301	(Foncière générale – INR année ant)	99 000 \$
DE : 01-111-00-101	(Foncière générale – RÉ.S. année ant.)	27 400 \$
À : 02-701-20-970	(Subventions – centres comm.)	126 400 \$

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

10-07-643 PÉRIODE DE QUESTIONS

Les personnes présentes ont maintenant l'occasion de se faire entendre par les membres du Conseil relativement aux points à l'ordre du jour.

10-07-644 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin
ET RÉSOLU unanimement

QU'à 18 h 35 la séance soit levée.

« ADOPTÉE »

VILLE DE VAUDREUIL-DORION

Guy Pilon, maire

Jean St-Antoine, greffier